

**ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE WOLUWE-  
SAINT-PIERRE  
Service Urbanisme  
Monsieur Damien DE KEYSER,  
Echevin de l'Urbanisme  
Avenue Charles Thielemans, 93  
B - 1150 BRUXELLES**

V/Réf : MC/DW – 2016/399 (PU/623678)  
N/Réf. : JMB/WSP-2.185/s.599  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

**Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue Jules César, 2.**  
**Rénovation des façades (isolation par l'extérieur, remplacement des châssis).**  
***(Correspondante : Mme Muriel Champenois)***

En réponse à votre lettre du 19/01 sous référence, réceptionnée le 20/01/2017, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 01/02/2017.

L'objet de la demande se situe dans la zone de protection de la maison Gombert qu'elle jouxte, sise avenue de Tervueren 333, ainsi que dans la zone tampon Unesco du Palais Stoclet

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection. La CRMS demande d'améliorer le raccord de l'isolant avec le monument classée. Elle recommande également de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation de conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy  
- B.D.U. – D.U. : Mme J. Van Laethem